

Déclaration de Rabat

Les régions face aux défis de la mise en oeuvre des trois agendas mondiaux

INTRODUCTION

1. Dans un contexte mondial à la fois très mobilisateur, mais également porteur d'un niveau très élevé d'exigence et d'engagement de la part des gouvernements régionaux, l'Organisation des Régions Unies (ORU-Fogar), s'est donnée, depuis sa création en 2007, comme ambition de porter la voix des gouvernements intermédiaires du monde et de contribuer de manière forte à la consolidation de leur rôle en tant qu'acteurs majeurs dans le développement durable des territoires et de contributeur aux réformes institutionnelles, politiques et légales au niveau des Etats et de vecteur de nouvelles pratiques, à l'échelle mondiale, via notamment la coopération décentralisée.

CONSIDÉRANT QUE

2. L'engagement de l'ORU Fogar avec les objectifs énoncés dans ses statuts et l'intérêt de favoriser les échanges et les associations de ses membres.
3. Le rôle clé des gouvernements intermédiaires pour la mise en place d'un espace stratégique de convergence entre le niveau des États et le niveau local, basé sur la démarche territoriale et la participation nécessaires à un développement territorial plus égalitaire et plus durable.
4. Les gouvernements intermédiaires sont les entités les mieux placées pour apprécier les réalités environnementales, sociales et économiques relatives à leurs territoires et adapter les politiques publiques aux spécificités et besoins de chaque région, tout en restant ouvertes sur le monde, grâce aux échanges, à la mobilité et à la coopération.

NOUS DÉCLARONS

5. Que nous, membres de l'ORU-Fogar, en tant que représentants des gouvernements régionaux du monde et de leurs réseaux, réunis à Rabat au Maroc, à l'occasion de la 11ème édition du Forum Mondial des Régions, souhaitons réitérer fortement notre adhésion aux trois agendas mondiaux sur le développement durable à savoir : l'Agenda 2030, l'Accord de Paris et le Nouvel Agenda Urbain, en assumant l'engagement d'aligner nos politiques sur les défis à l'échelle mondiale et faire en sorte que notre message de l'Agenda 2030 "ne laisse personne de côté".
6. Que nous restons convaincus, en tant que gouvernements régionaux, que le niveau régional est l'échelon stratégique optimal pour l'implémentation de l'Agenda 2030 et la concrétisation et la territorialisation des objectifs de ces trois agendas, car il constitue la plateforme adéquate pour assoir une participation effective des différents acteurs dans le cadre d'une nouvelle gouvernance de l'action territoriale basée sur un processus inclusif, partenarial, conforme aux principes de la démocratie locale, visant à penser et à co-construire le développement durable des territoires, en mesure de répondre aux aspirations des citoyens.

7. Que nous sommes également convaincus que les gouvernements intermédiaires sont en mesure de mettre en place des solutions tangibles pour favoriser l'implémentation de l'Agenda 2030 et l'atténuation du changement climatique et l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, et ce d'autant plus que dans le contexte actuel, le rapport spécial du GIEC sur les conséquences du réchauffement planétaire, publié le 08 octobre 2018, exhorte à la mise en œuvre d'actions sérieuses en vue de limiter au plus vite le réchauffement climatique à 1.5 °C et non à 2°C, pour éviter des conséquences irréversibles sur la planète.
8. Que nous défendons la place des gouvernements intermédiaires pour assurer la corrélation entre le développement local à petite échelle ainsi que l'aménagement et l'attractivité des territoires dans un cadre global capable d'articuler des partenariats avec les principales organisations mondiales, régionales et nationales en fonction des priorités tracées et d'asseoir un cadre de co-financement solide et pérenne.
9. Que nous nous engageons à poursuivre les efforts pour l'élargissement du réseau des gouvernements intermédiaires et le renforcement de la représentativité des gouvernements Régionaux dans les grandes manifestations à l'échelle internationale.
10. Que nous sommes pleinement conscients de l'importance capitale du renforcement des capacités managériales et techniques des élus et cadres des régions en matière de planification stratégique, de gestion des ressources, de coopération internationale, de communication, de suivi et d'évaluation. Nous continuerons d'œuvrer pour mettre en place des structures régionales inclusives, performantes et responsables
11. Que nous sommes convaincus que les gouvernements intermédiaires ne peuvent jouer pleinement leur rôle que si le processus de régionalisation lancé par les gouvernements des États est complet, irréversible et implémenté de manière forte et accélérée en garantissant un transfert des compétences en adéquation avec les ressources allouées aux gouvernements intermédiaires.
12. Que nous exhortons les Etats à veiller à une répartition équitable des moyens et ressources pour permettre aux gouvernements régionaux de développer les potentialités de leurs gouvernements intermédiaires respectives tout en renforçant la compétitivité et la durabilité des territoires, en développant une dynamique économique concrète et en réduisant les disparités entre les l'urbain et le rural au sein du même territoire.
13. Que nous invitons vivement les organismes internationaux en tant que partenaires privilégiés pour la mise en place de programmes de développement intégrés, à accompagner de manière rapprochée la dynamique régionale et la reconnaissance de l'échelon régional comme plateforme incontournable d'articulation entre le niveau des États et le niveau local.
14. Que nous sollicitons l'appui des bailleurs de fonds pour permettre de légitimer l'accès des régions aux divers programmes de financements au même titre que les villes en assurant un équilibre pertinent dans la répartition des fonds pour le développement des divers programmes de développement régional.